

ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

## **Répression des universitaires de Turquie dans leur action pour la paix**

**mercredi 13 avril 2016**

14h - 17h30

Amphithéâtre François-Furet, 105 Bd Raspail, Paris 6<sup>e</sup>

Cette conférence doit procéder à la création d'un :

**Comité international de soutien aux Universitaires pour la paix  
Academics for Peace International Support Committee  
Barış İçin Akademisyenlerle Uluslararası Dayanışma Komitesi**

Avec la participation de :

- Groupe international de travail « Liberté de recherche et d'enseignement en Turquie » (GIT)
- Section EHESS de la Ligue des droits de l'homme (LDH)
- Association française de science politique (AFSP)
- Enseignants-chercheurs des universités Paris-Descartes, Paris 10, Paris 8, Paris 1, Strasbourg, etc.

Par voie électronique des communications seront établies avec des collègues de Turquie.

Forte de nombreux chercheurs, universitaires, enseignants et étudiants, la Turquie est le théâtre depuis de nombreuses années de violations systématiques de la liberté de recherche et d'enseignement à laquelle cette communauté intellectuelle et la société civile sont très attachées. Cette répression s'est accentuée, depuis 2010, par l'usage de plus en plus fréquent de la loi « anti-terreur » qui a débouché sur des procès et des mises en détention pour « terrorisme » ou « complicité de terrorisme ». D'éminentes figures de la recherche et de sa transmission, comme la constitutionnaliste et politiste Buşra Ersanlı et l'éditeur Ragıp Zarakolu, ont été emprisonnés préventivement dans l'attente de procès interminables, contraires aux droits élémentaires des justiciables. La solidarité s'est organisée en France et dans le monde, avec la création notamment du Groupe international de travail « Liberté de recherche et d'enseignement en Turquie » (GIT).

Une nouvelle étape de la criminalisation de la recherche et de l'enseignement a été franchie par les poursuites, pour les mêmes motifs de « terrorisme », de l'ensemble des signataires (1128) d'une pétition annonçant, le 10 janvier 2016, qu'en tant qu' « Academics for Peace », ils ne seront pas « complices de ce crime », à la suite de la réélection de Recep Tayyip Erdogan l'automne dernier. Universitaires, chercheurs, intellectuels de Turquie entendent par cette déclaration solennelle s'opposer aux opérations massives de guerre de l'Etat turc dans les régions à majorité kurde du pays confrontées à la lutte armée de

l'organisation PKK. Se plaçant du côté de la société civile et de sa survie, les signataires estiment qu'il est du devoir des pouvoirs publics d'assurer la sécurité des populations plutôt que de les soumettre à la terreur. Ils appellent à la relance du processus de paix avec le PKK que le gouvernement a unilatéralement stoppé avant de reprendre le cours d'une « guerre de trente ans » contre les Kurdes de Turquie.

Le 18 janvier 2016, une réunion d'information a été organisée à l'EHESS quant aux menaces immédiatement prononcées contre les signataires de l'appel et aux premières mesures de répression. De nombreux textes de protestation ainsi que des pétitions internationales ont été lancées dont celle de provenant France (gitfrance.fr). Plus de plus de 10 000 universitaires, journalistes, cinéastes, syndicalistes, membres de professions libérales expriment ainsi publiquement dans le monde leur solidarité en faveur des « Universitaires pour la paix ».

Le 15 mars dernier, trois d'entre eux, signataires de la pétition et organisateurs d'une conférence de presse (le 10 mars) sont arrêtés sur ordre du procureur adjoint d'Istanbul au motif de « propagande pour une organisation terroriste ». Esra Mungan (Bogazici University), Muzaffer Kaya (renvoyé de Nisantasi University) et Kivanç Ersoy (Mimar Sinan University) sont ainsi placés en détention dans l'attente de leur procès. Par ailleurs, une loi est en discussion selon laquelle tout universitaire (et même que tout fonctionnaire) convaincu d'être impliqué dans « des activités liées à des menées séparatistes ou des activités terroristes, ou toute action de soutien » serait licencié.

Au même moment (18 mars), le Conseil l'Europe représentant les 28 pays de l'UE signait avec le Premier Ministre turc un accord prévoyant d'une part que la Turquie garderait sur son territoire (contre une nouvelle somme de trois milliards d'euros ; désormais 6,3 milliards promis depuis novembre dernier) les trois millions d'exilé.e.s qu'elle accueille désormais (dans quelles conditions ?) et d'autre part que, contrairement au droit d'asile international, elle renverrait de Grèce en Turquie tous les demandeurs d'asile déboutés en ne reprenant qu'un réfugié pour chaque migrant expulsé. En échange tacite, l'UE garde un silence complice quant à la répression, contraire aux droits élémentaires de l'homme, dont la population kurde d'une part, et les universitaires, journalistes, magistrats, avocats, syndicalistes etc. de l'autre sont l'objet. L'objectif recherché est d'étouffer toute contestation venue de la société civile.

Cette persécution massive de la liberté de recherche et d'enseignement traduit une très inquiétante situation de violence d'Etat en Turquie. L'ampleur de la mobilisation académique dans le monde rend possible la création d'un **Comité international de soutien aux Universitaires pour la paix**, objet de la conférence du 13 avril 2016 à l'EHESS.